



LE



RÉSEAU



QUE



VOUS



ALLEZ



SUIVRE...

POUR EN SAVOIR PLUS  
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE  
[WWW.GRETA.AC-BESANCON.FR](http://WWW.GRETA.AC-BESANCON.FR)

## DESCRIPTIF DE FORMATION

<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Permettre une insertion et /ou une évolution professionnelle sur des postes de responsabilité dans le domaine de la prévention et de la sécurité.</li> <li>» Etre capable d'analyser en profondeur une situation complexe en matière de prévention et de sécurité, de choisir des réponses adaptées, de les mettre en œuvre et de les évaluer.</li> <li>» Exercer ses compétences dans le domaine de la prévention des risques industriels, technologiques, de la sécurité incendie, des contrôles d'accès, des mouvements de foule, de la sécurité privée et publique.</li> <li>» Posséder de réelles aptitudes à la coordination, à l'autonomie et au commandement. Pouvoir aussi piloter la rédaction du document <b>unique</b> de prévention des risques de son entreprise.</li> </ul>
<b>PUBLIC</b>	Salariés d'entreprises de sécurité privée ou exerçant des activités liées à la sécurité Etudiants en poursuite d'étude ou demandeurs d'emploi pouvant bénéficier d'un contrat en alternance (apprentissage ou professionnalisation) Demandeurs individuels
<b>NOMBRE MINI/MAXI DE STAGIAIRES PAR GROUPE</b>	10 à 15
<b>PREREQUIS</b>	Justifier d'un diplôme de niveau IV <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bac pro métiers de la sécurité</li> <li>- BP ATPS</li> <li>- Bac général, technologique ou professionnel</li> </ul> Les expériences et profils particuliers seront étudiés au cas par cas.
<b>Descriptif des blocs de compétences et modalités d'évaluation.</b>	<p><b>La formation est composée de 5 blocs de compétences et 1 module d'anglais professionnel répartie sur 2 ans</b></p> <p><b>1ère année, (434 heures en alternance de septembre 2019 à juin 2020)</b></p> <hr/> <p><b>Bloc 1 : 224heures (SSIAP3) Selon l'arrêté SSIAP du 22 Décembre 2008</b>                  Intitulé : Prévenir les risques liés à l'incendie                  Descriptif et modalités d'évaluation :</p> <hr/> <p><b>Descriptif</b> : Dans le domaine de la prévention du risque incendie dans une entreprise, un ERP ou un IGH, le coordonnateur en prévention est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• détecter les risques et évaluer leur gravité</li> <li>• établir un diagnostic</li> </ul>

- assurer la veille réglementaire et/ou normative
- concevoir des plans de prévention, des protocoles de sécurité
- préparer et animer une réunion de sécurité
- préparer les visites des commissions de sécurité
- organiser un service
- établir le budget du service
- communiquer à l'interne et à l'externe

**Evaluation :**

QCM de 40 questions

Rédaction d'un rapport à partir de plans d'un ERP de 1<sup>ère</sup> catégorie avec plusieurs activités.

Oral devant jury

**Bloc 3 : 210 heures**

Intitulé : Prévenir les risques liés à la sécurité au travail

Descriptif et modalités d'évaluation :

**Descriptif :** Dans le domaine de la prévention des risques liés à la sécurité au travail, le coordonnateur en prévention est capable de :

- détecter les menaces et évaluer leur gravité
- établir un diagnostic
- assurer la veille réglementaire et/ou normative
- concevoir des plans de prévention
- préparer et animer une réunion de sécurité
- préparer les visites d'organismes chargés de la santé et sécurité au travail (Inspection – CARSAT)
- organiser un service
- communiquer à l'interne et à l'externe

**Evaluation :**

Rédaction et présentation collaborative d'un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) pour un *établissement réel, public ou privé*.

**2<sup>ème</sup> année (308 heures réparties de septembre 2020 à mai 2021)**

**Bloc 2 : 90 heures**

Intitulé : Prévenir les risques liés à la sûreté

Descriptif et modalités d'évaluation :

**Descriptif :** Dans le domaine de la prévention des risques liés à la sûreté dans l'entreprise, le coordonnateur en prévention est capable de :

- détecter les menaces et évaluer leur gravité
- établir un diagnostic
- assurer la veille réglementaire et/ou normative
- concevoir des plans en matière de sûreté (Vidéo protection – Alarme intrusion)
- préparer et animer une réunion de sécurité
- préparer les visites des entreprises d'assurance
- organiser un service
- communiquer à l'interne et à l'externe

**Evaluation :**

Epreuve écrite sur dossier : mise en sûreté d'un site industriel, administratif ou commercial.

Documents autorisés (règles APSAD). Durée 2h.

**Bloc 4 : 98 heures**

Intitulé : Prévenir les risques liés à l'environnement

Descriptif et modalités d'évaluation :

**Descriptif :** Dans le domaine de la prévention des risques liés à l'environnement, le coordonnateur en prévention est capable de :

- détecter les menaces et évaluer leur gravité
- établir un diagnostic
- assurer la veille réglementaire et/ou normative
- concevoir des plans de prévention
- préparer et animer une réunion de sécurité
- organiser un service
- communiquer à l'interne et à l'externe

**Evaluation :**

Partie orale : travail de recherche et exposé oral sur un thème relatif aux risques environnementaux.

	<p>Partie écrite : mise en situation concrète sur une problématique liée à l'environnement. Le candidat doit résoudre un problème à la fois technique, réglementaire et organisationnel en prenant en compte l'impact sur la structure (financièrement, humainement, et du point de vue des acteurs externes tels que les clients, fournisseurs et organismes de contrôle). Cette mise en situation peut être aussi accompagnée de questions sur des points précis de la législation.</p> <hr/> <p><b>Bloc 5 : 60 heures</b>        Intitulé : Piloter un service de sécurité        Descriptif et modalités d'évaluation :</p> <hr/> <p><b>Descriptif</b> : Dans le cadre du management du service de sécurité, le coordonnateur en prévention est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• organiser et gérer un service de sécurité</li> <li>• encadrer et coordonner une équipe</li> <li>• faire des choix techniques cohérents sur une pluralité de problématiques liées à la sécurité</li> <li>• préparer, animer et piloter une réunion de sécurité</li> <li>• communiquer à l'interne et à l'externe, y compris en langue anglaise dans des situations liées à la sécurité</li> <li>• produire des supports de communication professionnelle : présentation projetée, note de service, compte rendu</li> <li>• établir et maintenir les relations avec les services de sécurité publique (Police, Gendarmerie, Sapeurs Pompiers) et les services de santé et sécurité au travail.</li> </ul> <p><b>Evaluation</b> : Présentation et soutenance d'un Dossier Professionnel sur une expérience du candidat en milieu professionnel dans l'encadrement d'activités liées à la sécurité.</p> <p><b>Module linguistique complémentaire d'anglais professionnel : 60 heures</b></p>
<p><b>MODALITES PEDAGOGIQUES MODALITES D'INTERVENTION ET DE SUIVI DE LA PRESTATION</b></p>	<p>En amont de l'entrée en formation, un aménagement de parcours pourra être étudié suivant les certifications détenues par le candidat (SSIAP3, habilitation électrique ou amiante...)</p> <p>Face à face pédagogique avec le formateur, alternant apports théoriques et mises en situations pratiques.        Activités diversifiées proposées; études de cas, mises en situation, travaux de groupe, montage de dossiers...</p>
<p><b>MODALITES DE VALIDATION</b></p>	<p>Evaluation en cours de formation (QCM, oral et écrit, soutenance d'un dossier) selon descriptif ci-dessus.        Obtention finale de la certification niveau III : Coordonnateur en Prévention des risques</p>

<b>INTERVENANTS</b>	<p><b>Equipe pédagogique du pôle sécurité du lycée Les Huisselets de Montbéliard et du GRETA Haute Saône &amp; Nord Franche-Comté composée de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Professeurs spécialisés dans les différents domaines</li> <li>- Professionnels experts intervenants ponctuellement suivant les thématiques</li> </ul>
<b>LIEU DE DEROULEMENT DE LA FORMATION</b>	<p>Lycée Professionnel « Les Huisselets »        Av. de Lattre de Tassigny        25200 Montbéliard</p>
<b>EQUIPEMENTS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES</b>	<p>Salles de formations équipées et PC Sécurité comprenant tous matériels et équipements nécessaires</p>
<b>EVALUATION DE LA PRESTATION</b>	<p>Questionnaire, enquête de satisfaction</p>
<b>DUREE ET CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE</b>	<p><b><u>1<sup>ère</sup> année</u>, les lundis et mardis soit 14 heures réparties sur 31 semaines de septembre 2019 à juin 2020 (434 heures)</b></p> <p><b><u>2<sup>ème</sup> année</u>, les jeudis et vendredis, soit 14 heures réparties sur 22 semaines de septembre 2020 à mai 2021 (308 heures)</b>        Calendrier et répartition horaire en cours d'élaboration</p>
<b>CONTACTS</b>	<p><b>Julien Pichon, Professeur, Coordonnateur en sécurité au lycée Les Huisselets</b>        Tél : 06 20 34 08 46        Courriel : <a href="mailto:julien.pichon@ac-besancon.fr">julien.pichon@ac-besancon.fr</a></p> <p><b>Philippe Mencaraglia, Conseiller en formation continue au GRETA HAUTE-SAONE &amp; NORD FRANCHE-COMTE</b>        Tél : 03 81 99 17 04 (direct)        Courriel : <a href="mailto:philippe.mencaraglia@ac-besancon.fr">philippe.mencaraglia@ac-besancon.fr</a></p> <p><b>horaires d'accueil du public du GRETA HAUTE-SAONE &amp; NORD FRANCHE-COMTE</b>  <b>Du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.</b></p>